

Éditorial

DAVID DINTILHAC,
MAIRE DE BOIS-LE-ROI

Améliorer l'offre médicale sur Bois-le-Roi

La santé des habitants de Bois-le-Roi est un sujet qui nous préoccupe tous et nous souhaitons bien entendu pouvoir trouver des médecins généralistes disponibles et accessibles.

C'est un enjeu pour la commune auquel il nous faut répondre. L'insuffisance du nombre de médecins n'est pas récente. Elle s'est dramatiquement aggravée avec le décès brutal du Docteur Gazagne, un médecin apprécié des Bacots et des Chartrettois présents en nombre pour témoigner leur affection à ses proches lors de l'hommage qui lui a été rendu en juin.

Pour répondre à l'urgence

La commune a loué et aménagé des locaux pour accueillir un nouveau cabinet médical au Pavillon Royal, avenue Gallieni à Bois-le-Roi, afin de favoriser l'installation de nouveaux praticiens en mettant à leur disposition des locaux et des équipements techniques.

Des annonces ont été passées dans la presse médicale, nos démarches sont restées vaines à ce jour.



En complément des actions déjà engagées, le conseil municipal a voté un nouveau dispositif financier d'aide à l'installation ou à l'investissement :

- ➊ Un dispositif d'aide à l'installation pour un montant de 15 000 €, pour favoriser l'arrivée de nouveaux médecins généralistes et dentistes primo installant sur la commune et sur l'agglomération du Pays de Fontainebleau.
- ➋ Un dispositif d'aide à l'investissement d'un montant de 15 000 €, pour accompagner le maintien de l'activité de soins des médecins généralistes et des dentistes de la commune qui portent des projets d'investissement (supérieurs à 150 000 € HT).

Des aides qui seront données en contrepartie d'un engagement à exercer pendant 5 années sur Bois-le-Roi.

Un projet de santé pour les Bacots

Le projet de santé, c'est le diagnostic des besoins d'offres de soins du territoire et surtout l'organisation des soins et la coordination des professionnels de santé.

Considérant l'importance d'accompagner les médecins et professionnels de santé qui souhaitent s'organiser entre eux dans le cadre d'une offre de soins coordonnés, le conseil municipal a voté pour un dispositif d'aide à la formalisation d'un projet de santé.

Les praticiens ont d'ores et déjà travaillé et parmi les projets qu'ils portent, la création d'une salle de soins est très intéressante. Nous souhaitons l'accompagner.

La commune sera partie prenante aux côtés des professionnels de santé.

Nous voulons notamment pouvoir mettre en place un accompagnement à l'autonomie, au maintien à domicile et un relai pour les accompagnants des seniors.

Nous voulons aussi mettre en place une

coopération concrète avec les communes voisines et avec l'agglomération pour permettre de créer un véritable réseau de maisons médicales et de praticiens de santé.

Une maison médicale pour Bois-le-Roi

Chaque rencontre avec des porteurs de projets, avec des maires confrontés à la problématique, chaque lecture de la République de Seine-et-Marne confirment la complexité et les particularités de chaque maison médicale.

Le projet de la commune nécessite un bâtiment au centre de Bois-le-Roi, d'accès simple et avec des parkings. Les terrains de la rue des Sesçois sont trop grands et ne répondent pas à ces critères. Ils seraient, en revanche, plus adaptés pour accueillir un pôle intergénérationnel.

Nous avons identifié un terrain, situé à l'arrière de la place Charles de Gaulle, qui répond à ces critères, qui appartient d'ores et déjà à la commune et qui permettrait la construction d'un bâtiment d'environ 250 m² pour une enveloppe globale prévisionnelle de 1 200 000 €.

Pour avancer dès la rentrée, la commune va lancer une consultation auprès de structures ayant l'expérience de projets médicaux pour qu'elles nous accompagnent dans la conception et la construction d'une maison de santé.

Bien entendu, nous discuterons, au sein d'un groupe de travail, ouvert aux élus et aux praticiens de santé qui souhaitent s'y associer, des attentes des Bacots, du projet de santé et de la formalisation du projet architectural.

Face à l'enjeu, vous pouvez compter sur nous et sur la mobilisation de l'ensemble du conseil municipal.